

COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA TROISIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE¹

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le mardi 5 septembre 1967, à 15 h 15

SOMMAIRE	Page
Organisation des travaux (<i>suite</i>) [point 6 de l'ordre du jour] ..	10
Rapports des gouvernements sur les progrès accomplis dans la normalisation des noms géographiques (<i>suite</i>) [point 7 de l'ordre du jour]	10
Echange de données d'expérience concernant les problèmes énoncés dans le rapport du Groupe d'experts des noms géographiques (point 8 de l'ordre du jour)	13

Président:

M. BURRILL (Etats-Unis d'Amérique)

puis:

M. BARANOV (Union des Républiques socialistes soviétiques)

Organisation des travaux (*suite*)

[Point 6 de l'ordre du jour]

Le PRÉSIDENT dit que le comité directeur a recommandé à la Conférence d'épuiser d'abord la question des rapports des gouvernements sur les progrès accomplis dans la normalisation des noms géographiques — point 7 de l'ordre du jour — puis de passer au point 8 de l'ordre du jour, intitulé «Echange de données d'expérience concernant les problèmes énoncés dans le rapport du Groupe d'experts des noms géographiques». Le comité a également recommandé que le débat soit axé sur les problèmes plutôt que sur l'énoncé de recommandations en vue de leur solution, cette question pouvant être plus utilement laissée aux quatre grandes commissions.

Rapports des gouvernements sur les progrès accomplis dans la normalisation des noms géographiques (*suite*)

[Point 7 de l'ordre du jour]

M. LINDQVIST (Suède) dit que la graphie des noms géographiques suédois suit les principes énoncés dans le glossaire publié par l'Académie suédoise. On peut classer ces noms en trois catégories : noms de divisions administratives; noms figurant au cadastre; autres noms. La forme et l'orthographe officielles des noms de divisions administratives sont universellement acceptées et se fondent, entre autres, sur les publications du Bureau central de statistique. Les noms figurant au cadastre sont arrêtés par décision du Conseil national des levés topographiques. Les autres noms sont vérifiés par l'Office des enquêtes géographiques, avec la collaboration du Service suédois de consignation des noms de localités. Le public est donc assuré que tous les noms qui figurent sur les cartes suédoises ont été certifiés corrects par des experts. La recherche et l'étude des données pertinentes

¹ Le texte original de ce compte rendu a été distribué sous la cote E/CONF.53/SR.3.

incombent au Service suédois de consignation des noms de localités, qui relève de la Commission royale des noms de localités. Cette commission émet des avis officiels au sujet des noms de municipalités, communes, postes et gares. La Commission peut également examiner la forme des noms de localités, sur la demande de la Commission des transports maritimes et de la navigation et d'autres autorités officielles.

M. SPIESS (Suisse) fait observer que les problèmes toponymiques sont particulièrement complexes dans une confédération comme la Suisse, où chacun des 25 cantons jouit de l'autonomie sur le plan culturel; il existe en Suisse quatre langues officielles, chacune avec plusieurs dialectes. C'est pourquoi les noms géographiques sont vérifiés en premier lieu par les commissions cantonales, en collaboration avec les autorités communales, puis normalisés à l'échelon national par le Département de justice et police et les services compétents en matière de cadastre. On admet comme principe que l'usage local fait loi. Il s'ensuit que les noms français et italiens diffèrent très peu des formes écrites types, alors que les noms allemands prennent des formes variées dérivées des dialectes. On juge essentiel d'assurer une certaine continuité, car toute modification d'un nom géographique crée parmi la population un sentiment d'incertitude qui risque de provoquer une atmosphère explosive. Les cartes nationales au 1/25 000 reposent avant tout sur des recommandations prises à l'échelon cantonal; il en va différemment, à certains égards, des cartes au 1/200 000.

Il faut espérer que la Conférence prendra des décisions pour les noms géographiques d'une importance particulière pour le commerce international.

M. KHAMASUNDARA (Thaïlande) dit que les mesures prises par son gouvernement en vue de rechercher des données sur les noms géographiques et de les normaliser incombent à l'Institut royal qui, après un examen minutieux, soumet au gouvernement, pour approbation définitive, tous les noms géographiques. L'étude d'un certain nombre de circonscriptions administratives, menée par l'Institut royal en collaboration avec le Service géographique royal de Thaïlande, a révélé de nombreuses différences dans l'orthographe de ces noms, que ce soit en alphabet thaï ou romain, et des mesures ont été prises en mai 1967 en vue de normaliser 621 noms de circonscriptions administratives de premier et de deuxième échelon. Le Gouvernement thaïlandais se propose de commencer, dès cette année, à vérifier sur le terrain les noms figurant sur les cartes nationales à l'échelle de 1/50 000 et 1/25 000.

M. KOMKOV (Union des Républiques socialistes soviétiques) rappelle que l'URSS est un Etat multinational composé de 130 groupes linguistiques et géographiques. Après la révolution d'Octobre, tous ces groupes ont obtenu reconnaissance officielle et se sont vu accorder la liberté d'avoir une vie culturelle propre. L'alphabétisation des masses a été un des premiers objectifs et il a fallu pour cela

élaborer des alphabets types, des manuels scolaires, des dictionnaires et des systèmes phonétiques, non seulement en russe mais dans toutes les langues nationales. Il a aussi fallu trouver une méthode permettant de transcrire en russe les noms empruntés aux autres langues, y compris celles qui n'utilisent pas l'alphabet cyrillique. La mise au point d'une graphie uniforme des noms géographiques appartient à la Direction principale de la géodésie et de la cartographie, qui a créé un comité permanent de transcription. Il existe aujourd'hui 103 séries d'instructions contenant les règles de transcription, dont 58 concernent l'Union soviétique et 45 des pays étrangers. Le Gouvernement soviétique se réserve de présenter, à un stade ultérieur de la Conférence, des données plus détaillées, y compris des spécimens de documents utilisés dans le domaine de la géographie et de la cartographie. M. Komkov espère que la Conférence aboutira à la mise au point d'un système permettant de communiquer régulièrement à l'Organisation des Nations Unies des renseignements sur les modifications apportées aux noms géographiques.

M. LEWIS (Royaume-Uni) dit que le rapport de sa délégation est en deux parties, la première relative à l'Angleterre, au pays de Galles et à l'Ecosse, la seconde à l'Irlande du Nord et aux territoires d'outre-mer. Le service britannique qui fait autorité sur le plan national en matière de cartographie est l'Ordnance Survey of Great Britain, qui relève les noms géographiques concernant l'Angleterre, l'Ecosse et le pays de Galles et les publie dans ses cartes bien connues d'état-major au 1/2 500. Il existe aussi une nomenclature, mais tirée des cartes au 1/250 000. Pour les noms de localités du pays de Galles et de l'Ecosse, on a eu tendance ces dernières années à substituer les noms en gallois et en gaélique aux anciens noms anglais. L'Irlande du Nord établit ses propres cartes à grande échelle et il lui appartient de rechercher et de publier les noms de ses territoires.

L'établissement des cartes des territoires d'outre-mer incombe au Directorate of Overseas Surveys, qui relève du Overseas Development Ministry. La politique suivie pour fixer les noms est déterminée par l'autorité compétente du territoire intéressé.

On encourage la création de services toponymiques. Par exemple, aux îles Salomon sous administration britannique, une commission de toponymie a été créée et chargée de rassembler et d'enregistrer les noms géographiques. La Commission de toponymie de la Terre antarctique britannique est de même chargée de la fixation des noms géographiques de l'Antarctique.

Le Directorate of Military Survey, qui établit des cartes à moyenne et à petite échelle ainsi que des cartes aéronautiques, et le Hydrographic Department de l'Amirauté, qui est chargé d'établir les cartes marines et autres documents relatifs à la navigation, ont également compétence pour l'enregistrement et la graphie des noms géographiques. Ces deux organismes suivent les règles relatives à la graphie qui sont prescrites par le Permanent Committee on Geographical Names. Ce comité est composé de représentants de certains services officiels et de sociétés savantes. Ses attributions consistent notamment à translittérer et à transcrire et, dans certains cas, à adapter les noms de localités.

M. PEARCY (Etats-Unis d'Amérique) dit que le United States Board on Geographic Names a déjà examiné près de 50 000 noms pour le seul territoire des Etats-Unis; un millier de nouveaux noms s'y ajoutent chaque année. La tâche du Board consiste entre autres à énoncer des principes généraux et à les incorporer à la politique établie. Deux nomenclatures ont été publiées, l'une pour Porto Rico et les îles Vierges,

l'autre pour Hawaii; mais elles sont malheureusement épuisées. Deux autres nomenclatures ont paru récemment, pour l'Alaska et l'Etat du Delaware; on peut se les procurer auprès du Superintendent of Documents, à Washington (D. C.). D'autres documents seront exposés pendant la Conférence.

Les dossiers du Gouvernement des Etats-Unis comprennent de 2,5 à 3 millions de noms étrangers normalisés, plus un million de noms environ avec renvoi à des variantes. Il existe un dossier pour chaque partie du monde; ce dossier est révisé et complété tous les 10 ans. Les noms étrangers figurent dans plus de 100 nomenclatures, dont une liste sera distribuée aux participants à la Conférence.

Le rapport présenté par son gouvernement décrit les diverses méthodes utilisées pour transcrire en alphabet latin les noms empruntés à des langues non écrites. L'accord s'est fait sur la graphie de ces noms à la suite d'études menées en commun avec le Permanent Committee on Geographical Names for United Kingdom official use et, dans certains cas, après consultation directe des pays intéressés.

Il y a plus de 20 ans, le United States Board on Geographic Names a entrepris une étude de tous les noms qui aient jamais été donnés aux détails géographiques de l'Antarctique; peu après, le Board a commencé à les examiner avec les autres pays intéressés et un accord assez large s'est déjà fait à ce sujet.

L'étude des noms des fonds marins, qui en est encore à ses débuts, fait l'objet de discussions au sein du Bureau hydrographique international et du General Bathymetric Committee on Oceanography.

M^{lle} BIDART DE LOPEZ (Uruguay) fait observer que le problème des noms géographiques a pris corps en Uruguay avec la longue histoire de ce pays. Certains noms espagnols ou empruntés à d'autres langues européennes remontent à l'époque de la découverte et à l'ère coloniale, tandis que d'autres étaient utilisés par les diverses tribus indigènes, si bien qu'il existe souvent deux noms pour un même lieu. Il ne pouvait en résulter qu'une terminologie extrêmement variée, dont certains termes ont fini par acquérir un caractère officiel malgré les doutes conservés par les érudits à leur sujet. Dès 1843, un institut géographique a été créé et un dictionnaire géographique de l'Uruguay a été publié au début du xx^e siècle; mais il reste encore énormément à faire. Un certain nombre d'organismes privés se sont déjà attaqués de concert à cette tâche et toute assistance technique que l'Organisation des Nations Unies serait en mesure de fournir sera naturellement fort bien accueillie par le Gouvernement uruguayen. Les travaux de l'Organisation sur la normalisation des noms géographiques ont le plein appui de la délégation de l'Uruguay.

M. EREN (Turquie) déclare que les travaux portant sur la normalisation des noms géographiques ont débuté en Turquie il y a une quinzaine d'années. Des mesures préliminaires ont été prises par le Service cartographique; mais, pour les besoins de la coordination, il a très vite fallu créer un comité spécial des noms géographiques relevant du Ministère de l'intérieur; ce comité est composé de cartographes, de géographes, d'historiens et de linguistes; l'Institut cartographique, l'Association pour la langue turque et l'Institut de statistique l'aident beaucoup dans ses travaux. Les mesures prises après la dissolution de l'Empire ottoman ont passablement facilité les choses, étant donné que le territoire actuel de la République de Turquie a toujours été peuplé de Turcs et que les noms des localités sont pour la plupart turcs. Mais l'adoption de l'alphabet latin

dans le nouvel Etat turc et le fait que certains détails topographiques portaient deux ou trois noms différents ont soulevé de grandes difficultés. Le Comité spécial en a surmonté les principales et le Ministère de l'intérieur a publié un premier recueil des détails topographiques par province. Le Comité prépare également une nomenclature qui, lorsqu'elle sera achevée, entraînera la normalisation des noms géographiques sur le plan national. Le Service cartographique, auquel les travaux du Comité sont régulièrement communiqués, en tient compte dans les nouvelles cartes turques qu'il publie.

M. CAHA (Union postale universelle) déclare que l'UPU a établi pour le service postal deux cartes en français, langue de travail utilisée par les administrations postales. La question de la translittération en français intéresse particulièrement l'Union, qui prépare une nomenclature d'environ 450 000 bureaux de poste du monde entier, répartis entre ses 133 Etats membres. Pour effectuer ce travail, elle s'appuie sur les renseignements communiqués par les administrations postales des Etats en question, et le problème est donc traité sur le plan national. La nomenclature sera publiée au début de 1968.

Certains orateurs ont fait valoir que les administrations postales pourraient collaborer utilement à la normalisation; l'UPU sera heureuse d'aider la Conférence de quelque manière que ce soit.

M. ORMELING (Association cartographique internationale), prenant la parole à l'invitation du Président, déclare que l'ACI donne son plein appui aux travaux de la Conférence et en attend des suggestions pratiques et des recommandations claires. Les cartographes s'intéressent à tous les efforts que l'on peut faire pour normaliser les noms géographiques, et cela non pas pour le principe, mais parce que les cartes de toutes sortes servent de base au développement économique dans le monde entier. Ils s'efforcent sans cesse de rechercher les moyens d'accélérer le long processus d'établissement des cartes en recourant à la photographie aérienne, en explorant les possibilités des systèmes complexes d'automatisation, en normalisant les termes cartographiques et en apportant leur contribution à la solution du problème des noms géographiques. La préparation de cartes de toute espèce à des échelles différentes pose des problèmes difficiles de graphie dont la solution exige beaucoup de temps et d'énergie. Bien que l'ACI ne préconise pas l'uniformité à tout prix, elle se doit d'accélérer l'établissement des cartes dans l'ensemble du monde. Elle espère donc qu'une commission permanente des Nations Unies pour les noms géographiques sera créée et qu'une coopération étroite s'instaurera entre cartographes, toponymistes, linguistes et géographes.

M. LAMBERT (Comité scientifique pour les recherches antarctiques), prenant la parole à l'invitation du Président, déclare que les 12 pays représentés au sein du Comité scientifique se sont délibérément abstenus d'essayer de normaliser les noms géographiques, l'usage en matière d'explorations antarctiques étant de laisser au pays qui, le premier, a découvert un détail topographique, le soin de lui donner un nom. Ce pays en informe ensuite les autres membres, habituellement par la présentation de croquis indiquant la nature et la situation géographique du détail en question. Cette procédure est souvent suivie d'un échange de nomenclatures, donnant le nom, l'emplacement et les coordonnées des détails topographiques, ainsi que des renseignements justifiant le nom attribué. Il y a eu quelques cas, assez rares, de double appellation; mais, les renseignements étant faciles à échanger, c'est très souvent le nom

donné à l'origine qui est adopté. Le Comité scientifique n'a donc pas compétence dans le domaine de la normalisation des noms géographiques, mais ses membres tiendront sans aucun doute pleinement compte des recommandations de la Conférence.

M. ANDERSEN (Union géodésique et géophysique internationale), prenant la parole à l'invitation du Président, rappelle que l'UGGI est une organisation non gouvernementale qui procède à l'étude physique du globe terrestre. Elle est formée de sept associations qui s'occupent de disciplines telles que la géodésie, la sismologie, la physique interne du globe, le géomagnétisme, l'aéronomie, la météorologie et la physique atmosphérique, l'océanographie physique, la volcanologie et l'hydrologie scientifique. La normalisation des noms de localités intéresse naturellement l'Union en ce qu'elle l'aide à préciser sans laisser de doute les lieux où elle procède à ses observations. L'UGGI suit avec grand intérêt les travaux de la Conférence et lui souhaite un plein succès. La quatorzième Assemblée générale de l'UGGI se réunira prochainement en Suisse, après la fin de la Conférence, et un rapport sur les travaux de cette dernière lui sera adressé.

M. MOITORET (Bureau hydrographique international), prenant la parole à l'invitation du Président, déclare que le BHI, qui comprend 41 membres, s'occupe depuis très longtemps de certains des problèmes soumis à la Conférence. De tout temps, les marins ont, par nécessité, vu les choses à l'échelle internationale, et l'objectif général du BHI est de faire en sorte que, par exemple, un navigateur grec se servant de cartes britanniques puisse faire entrer en toute sécurité un bateau libérien dans un port australien.

La normalisation est donc un aspect très important de la sécurité de la navigation; cela était reconnu avant même que le Bureau ne fût créé, en 1921. Le Bureau n'a naturellement pas encore terminé ses travaux, mais il a entrepris l'établissement d'une carte générale des océans et une nouvelle normalisation des noms des détails topographiques sous-marins. Un document sur la politique de normalisation approuvée par les membres du BHI sera distribué à la Conférence.

M. Baranov (Union des Républiques socialistes soviétiques) prend la présidence.

M. BURRILL (Institut panaméricain de géographie et d'histoire), prenant la parole à l'invitation du Président, déclare que l'Institut, qui relève de l'Organisation des Etats américains, se livre à l'échelon régional à des travaux intéressant la Conférence. L'Institut a trois commissions chargées, respectivement, de la cartographie, de l'histoire et de la géographie; un Comité des termes géographiques a été créé par la Commission de géographie. Ce comité a deux tâches principales: préparer un glossaire en anglais, espagnol, français et portugais de tous les termes géographiques relatifs aux Amériques et promouvoir la coopération internationale dans le domaine de la normalisation des noms de localités. De grands progrès ont été réalisés dans ces deux domaines, mais il reste encore beaucoup à faire.

Le rédacteur du dictionnaire géographique du Guatemala a mis son savoir et son expérience à la disposition des républiques voisines et, grâce à ce concours et à d'autres formes d'assistance technique, un certain nombre de nomenclatures seront publiées dans un avenir relativement proche. Le Panama a achevé l'établissement d'un dictionnaire géographique du Panama, en cinq volumes, contenant plus de 90 000 noms de localités. De nombreux noms de localités de l'Argentine ont été recueillis et étudiés par les chercheurs des

universités argentines, et le dictionnaire géographique du Chili est en voie d'achèvement. Le Comité des termes géographiques de l'Institut contribue à la diffusion d'une série de questions générales en vue d'établir un dictionnaire multilingue et il étudie actuellement un grand nombre de termes recueillis dans plusieurs pays. L'Institut a publié des documents concernant les problèmes du Guatemala et les solutions apportées, ainsi que les termes employés en Argentine à l'époque coloniale.

M. Burrill travaille actuellement à un glossaire des noms de localités des Etats-Unis, ce qui comporte l'étude de plus de 25 000 cartes et de plus d'un million de noms. Il tient à recommander l'emploi de la méthode qui consiste à étudier les termes génériques et à porter sur une carte leur répartition dans un pays donné; une étude longue et approfondie de ce genre peut donner des résultats surprenants.

Echange de données d'expérience concernant les problèmes énoncés dans le rapport du Groupe d'experts des noms géographiques

[Point 8 de l'ordre du jour]

Le PRÉSIDENT invite la Conférence à examiner, un par un, les problèmes touchant à la normalisation nationale des noms géographiques, dont la section II du premier rapport du Groupe d'experts des noms géographiques dresse la liste². Il invite les représentants à présenter d'abord leurs observations sur le problème énoncé sous *a*.

M. LAMBERT (Australie) dit que, dans son pays, la pratique consiste à étudier les comptes rendus des premières explorations, les rapports d'enquêtes et les documents relatifs à la colonisation agricole. S'il n'y a pas trop d'écart entre l'usage local et les noms figurant dans ces documents, on emploie le nom d'origine; mais, si la différence est appréciable, c'est le nom couramment utilisé que l'on retient.

M. EMMANUEL (Ethiopie) déclare que, dans son pays, une équipe de topographes est envoyée sur les lieux et s'adresse d'abord à l'administrateur local qui parle la langue nationale et, souvent, le dialecte local. Cet administrateur réunit des personnes bien informées des environs. Les noms de localités ainsi recueillis sur place sont transmis à l'Institut cartographique et géographique; le chef d'équipe transcrit sur place le nom en amharique. On procède à l'Institut à la translittération de l'amharique en anglais. Le nom ainsi obtenu est alors enregistré, en amharique et en anglais, sur une fiche standard, notamment à des fins cartographiques.

M. BREU (Autriche) dit que, dans son pays, les relevés topographiques suivent strictement, pour ce qui est des noms géographiques, l'usage local contemporain, sans tenir compte des documents anciens, sauf si le détail topographique est très important et que la forme littéraire est très ancienne et ne peut être modifiée.

M. KOMKOV (Union des Républiques socialistes soviétiques) reconnaît que les divergences entre les versions locales et officielles des noms géographiques provoquent certaines difficultés. En URSS, priorité est donnée aux noms officiels; mais on prend grand soin de reproduire les appellations locales dans les documents officiels, de telle sorte que la population locale comprenne les noms. Ainsi la plupart des divergences sont-elles éliminées.

Le PRÉSIDENT demande aux participants s'ils ont des observations à présenter au sujet du problème *b*.

M. FRASER (Canada) déclare qu'à cause de la grande variété de détails physiographiques la désignation des plus importants — notamment ceux dont les limites ne sont pas nettement définies — nécessite parfois des discussions entre physiographes et topographes et, pour les régions côtières, des consultations avec des experts en droit international. Bien que ces importants détails physiographiques n'intéressent pas toujours le grand public, celui-ci manifeste parfois un grand attachement à l'emploi de certaines appellations locales pour désigner un détail physiographique en entier ou une grande partie de celui-ci. Si possible, l'homogénéité physiographique doit servir de base pour déterminer l'étendue du détail topographique physique; les limites de celui-ci doivent coïncider avec des cassures topographiques. Cependant, lorsque l'usage établi dans les documents publiés — tels que les carnets de route d'explorateurs et les premiers comptes rendus géographiques — fait que le nom est appliqué au-delà des limites naturelles de l'entité, il est parfois nécessaire d'élargir la zone à laquelle le nom s'applique. L'un des principes de nomenclature admis au Canada est qu'il n'est pas souhaitable de donner des noms différents à différentes parties d'une même rivière, même lorsque ces parties sont séparées par des lacs. Si possible, le même nom doit s'appliquer à toute la rivière depuis la source jusqu'à l'estuaire. Dans ce cas, l'usage local a plus de poids que les autres facteurs, bien que, dans des zones non peuplées, il vaille mieux conserver les noms employés historiquement sur les cartes ou dans des rapports plutôt que d'en adopter de nouveaux.

M. MOITORET (Bureau hydrographique international), prenant la parole à la demande du Président, attire l'attention sur le document spécial n° 23, publié par le BHI sur les *Limites des océans et des mers*. Les problèmes de délimitation officielle ont été étudiés depuis 1919 et la brochure constitue une tentative pour parvenir à un accord entre les bureaux hydrographiques nationaux dont les informations pour les marins sont généralement précédées de renseignements géographiques de caractère général. La brochure en est à sa troisième édition; d'autres éditions pourront suivre car les changements dépendent des progrès effectués en océanographie.

M. LAMBERT (Australie) exprime l'étonnement de son gouvernement de voir la Grande Baie australienne représentée dans la brochure en question du BHI comme s'étendant de l'extrémité sud-ouest de l'Australie au point le plus méridional de la Tasmanie. Cela est contraire à l'usage local; l'Australie préférerait limiter la Grande Baie australienne à une zone moins étendue et faire adopter l'expression «mer Australe». M. Lambert demande à quelle organisation compétente il doit s'adresser à ce sujet.

M. MOITORET (Bureau hydrographique international), prenant à nouveau la parole à la demande du Président, répond que tout document spécial publié par le Bureau est susceptible de modifications sur la demande de tout Etat membre. Le Gouvernement australien, en tant que membre, peut adresser au Bureau, par l'intermédiaire de son représentant, une communication préconisant le changement qui sera alors soumis à l'approbation de tous les membres. La décision serait obtenue à la simple majorité; mais, comme l'affaire intéresse uniquement l'Australie, la modification ne soulèvera vraisemblablement pas d'opposition.

M. GALL (Guatemala) signale qu'aucun principe déterminé n'a été adopté au Guatemala pour la dénomination des détails géographiques, celle-ci étant généralement fondée sur l'usage local. Dans son pays, l'administration s'occupe actuellement de la question de l'attribution de noms à

² Voir annexe, p. 157.

certain détails physiques des régions côtières et elle serait heureuse de recevoir les conseils des experts.

M. BURRILL (Institut panaméricain de géographie et d'histoire), prenant la parole à la demande du Président, estime que la publication n° 23 du Bureau hydrographique international met en évidence un problème qui n'est pas nettement exposé dans le rapport des experts. Le but primitif de cette publication était de fournir aux commandants de navires un moyen de donner des informations générales sur les régions dans lesquelles ils naviguaient. A l'époque, il leur était impossible de fournir ces renseignements en tenant compte de la composition physique des détails hydrographiques; mais, à mesure que les renseignements fournis par l'océanographie sont devenus plus nombreux, les experts ont préféré différencier ces détails hydrographiques d'après les caractéristiques de l'eau. Dans beaucoup de cas, ces caractéristiques ne correspondent pas aux lignes droites tracées entre deux caps et la délimitation des détails hydrographiques sur la base des caractéristiques de l'eau peut n'être pas conforme à la délimitation fondée sur d'autres principes.

Le PRÉSIDENT demande aux participants s'ils ont des observations à présenter au sujet du problème c.

M. BREU (Autriche) établit une distinction entre les problèmes que pose l'existence de différences dans l'orthographe d'un même nom et ceux qui résultent d'appellations différentes pour le même détail. En Autriche, dans de tels cas, la préférence est donnée le plus souvent aux noms dont l'orthographe est étymologiquement correcte. Lorsqu'une montagne est désignée de deux façons différentes dans les deux vallées adjacentes, les deux noms sont portés sur la carte pour indiquer dans quelle vallée chaque nom est utilisé.

M. MAYAR-NAWABI (Iran) dit que l'usage le plus courant dans son pays est de garder le nom employé dans les documents historiques. Bien qu'il reconnaisse qu'il y a intérêt à tenir compte de l'unité des détails physiques et des limites géographiques, il pense qu'il est préférable de conserver partout où cela est possible les noms géographiques traditionnels.

M. BLOK (Pays-Bas) estime que, lorsqu'il y a deux façons d'orthographier un nom, il est préférable de choisir celle qui correspond le mieux à la prononciation, car l'étymologie des noms de lieux est souvent obscure et donne souvent lieu à des controverses entre étymologistes.

Le PRÉSIDENT demande s'il y a des observations à présenter au sujet du problème d.

M. LAMBERT (Australie) pense que le problème de la désignation de certaines parties de détails naturels dont l'ensemble porte un nom ou de la désignation d'importants détails topographiques dont certaines parties ont déjà des noms est d'une importance considérable et que la Conférence devrait essayer de formuler quelques principes fondamentaux pour le résoudre. Le nom d'une chaîne de montagnes, par exemple, devrait indiquer par son étymologie qu'il se rapporte à cette chaîne et le nom de chaque montagne de la chaîne devrait être clairement indiqué. En Australie, le problème est posé pour les cours d'eau qui se divisent en deux ou plusieurs bras, lesquels se réunissent

ensuite. L'usage est de désigner ceux-ci sous le nom de bras de tel ou tel fleuve. Il serait utile que la Conférence puisse émettre un avis à ce sujet. M. Lambert espère que des recommandations appropriées seront formulées par la Commission I.

M. SUN (Chine) espère aussi que des directives seront données concernant le nom des cours d'eau et de leurs divers bras. Les principaux fleuves de Chine n'ont qu'un nom, de la source à l'estuaire; mais d'autres ont différents noms pour les différents secteurs et bras.

M. BURRILL (Institut panaméricain de géographie et d'histoire), prenant la parole à la demande du Président, déclare que le problème sera de plus en plus important du fait qu'avec le développement des connaissances les détails géographiques sont appelés à devenir de plus en plus grands à mesure qu'on les connaît mieux; en effet, certaines parties de ces détails ont déjà reçu des noms donnés par les communautés locales qui ne se doutaient pas jusqu'ici de l'étendue du détail dans son ensemble.

Le PRÉSIDENT fait remarquer que la recommandation VIII du Groupe d'experts apporte une solution partielle à ce problème. Il est à souhaiter que la Conférence puisse trouver une solution plus complète et aide les experts à formuler de plus amples recommandations à ce sujet.

M. KOMKOV (Union des Républiques socialistes soviétiques) estime que la Conférence devrait examiner les recommandations des experts conjointement avec les problèmes de normalisation nationale que les experts avaient signalés; il sera difficile de parvenir à des conclusions définitives sur les problèmes particuliers que les délégations posent sur le plan pratique et dont beaucoup ne pourront être résolus qu'après de longues recherches.

M. LEWIS (Royaume-Uni) pense que la Conférence pourrait essayer de résoudre les problèmes du genre de ceux qui se posent lorsque deux nations, partant de concepts différents, donnent des noms différents à un même détail. D'autre part, la Conférence pourrait aussi contribuer à la normalisation des termes employés en procédant de la façon suggérée par le représentant de l'Australie. Il serait utile par exemple d'avoir des expressions types pour désigner des détails tels que les bras de rivière à plusieurs embranchements. M. Lewis estime que ce travail d'ordre pratique est du ressort des Commissions II et IV.

M. MASSAQUOI (Libéria) dit que les pouvoirs publics dans son pays ont également à résoudre le problème de la désignation des fleuves qui sont appelés différemment selon le territoire qu'ils traversent.

M. FRASER (Canada) dit que, pour des raisons de cartographie, les pouvoirs publics de son pays ont essayé d'éviter d'utiliser des expressions telles que «bras nord-ouest de telle ou telle rivière», car il n'y a pas de place sur les cartes à petite échelle pour des noms aussi longs. Il estime que le problème mérite d'être examiné.

Le PRÉSIDENT déclare qu'il semble que, de l'avis général, de tels problèmes doivent être examinés en détail par les Commissions III et IV en prenant pour base les documents présentés par les pays participants.

La séance est levée à 18 heures.